



COMMUNE DE PANGE
ALLEE DES TILLEULS

57530 PANGE

CONSEIL MUNICIPAL CONVOCATION

Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion suivante :

CONSEIL MUNICIPAL ORDRE DU JOUR

Séance du 25 mai 2020 à 20 heures 00
M.J.C

- 1 - Installation du nouveau Conseil Municipal
- 2 - Election du Maire
- 3 - Détermination du nombre d' adjoints.
- 4 - Election des adjoints
- 5 - Délibération relative aux délégations du conseil municipal vers le Maire
- 6 - Lecture de la Charte de l'élu local

Conformément au décret 2020-571 du 14 mai 2020.

Dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire

Pour l'élection du maire et des adjoints, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque le tiers de ses membres en exercice est présent.

Dans tous les cas, un conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs.

La séance se tiendra en présence de public limité à 3 personnes sur inscription préalable en Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait le : 20/05/2020

à : PANGE

Le Maire,



